



F.C.Laon

LIVRET 2021 / 2022

CATEGORIES d'AGES

JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2021

BABY Athlé (BB) 2015 / 2016 / 2017 (Athlé Découverte)

EVEIL Athlétique (EA) 2012 / 2013 / 2014 (Athlé Découverte)

POUSSIN (PO) 2010 / 2011 (Athlé Découverte)

BENJAMIN (BE) 2008 / 2009 (Athlé Compétition) (Jeune Juge)

MINIME (MI) 2006 / 2007 (Athlé Compétition) (Jeune Juge) (Encadrement)

CADET (CA) 2004 / 2005 (Athlé Compétition) (Athlé Running) (Juge) (Encadrement)

JUNIOR (JU) 2002 / 2003 (Athlé Compétition) (Athlé Running) (Juge) (Encadrement)

ESPOIR (ES) 1999 / 2000 / 2001 (Athlé Compétition) (Athlé Running) (Juge) (Encadrement)

SENIOR (SE) 1987 à 1998 (Athlé Compétition) (Athlé Running) (Juge) (Encadrement)

MASTER (ex. VETERAN) (MA) 1986 et Avant (Athlé Compétition) (Athlé Running) (Juge)
(Encadrement)

AU 1^{er} NOVEMBRE 2021 (nouvelle saison sportive)

BABY Athlé (BB) 2016 / 2017 / 2018 (Athlé Découverte)

EVEIL Athlétique (EA) 2013 / 2014 / 2015 (Athlé Découverte)

POUSSIN (PO) 2011 / 2012 (Athlé Découverte)

BENJAMIN (BE) 2009 / 2010 (Athlé Compétition) (Jeune Juge)

MINIME (MI) 2007 / 2008 (Athlé Compétition) (Jeune Juge) (Encadrement)

CADET (CA) 2005 / 2006 (Athlé Compétition) (Athlé Running) (Juge) (Encadrement)

JUNIOR (JU) 2003 / 2004 (Athlé Compétition) (Athlé Running) (Juge) (Encadrement)

ESPOIR (ES) 2000 / 2001 / 2002 (Athlé Compétition) (Athlé Running) (Juge) (Encadrement)

SENIOR (SE) 1988 à 1999 (Athlé Compétition) (Athlé Running) (Juge) (Encadrement)

MASTER (ex. VETERAN) (MA) 1987 et Avant (Athlé Compétition) (Athlé Running) (Juge)
(Encadrement)

PRIX DES LICENCES **(valables du 1^{er} Septembre 2021 au 31 Août 2022)**

Licence Découverte :

BABY = Athlé Découverte = **(95 €)**

EA (Eveils Athlé) = Athlé Découverte = **(95 €)**

PO (Poussins) = Athlé Découverte = **(95 €)**

Licence Compétition :

BE (Benjamin) = Athlé Compétition = **(95 €)**

MI (Minime) = Athlé Compétition = **(95 €)**

CA (Cadet) / **JU** (Junior) / **ES** (Espoir) / **SE** (Senior) / **MA** (Master) = Athlé Compétition = **(95 €)**

Les championnats sont accessibles uniquement aux Licenciés Compétitions.

Toutes compétitions Hors-Stade pour les Licenciés Athlé Compétition ne feront pas l'objet d'engagements faits et payés par le Club sauf concernant les Championnats officiels.

Licence Running :

CA (Cadet) / **JU** (Junior) / **ES** (Espoir) / **SE** (Senior) / **MA** (Master) = Athlé Running = **(60 €)**

Les championnats sur route et les compétitions sur piste ne sont pas accessibles aux Licenciés Running.

Licence Santé :

CA (Cadet) / **JU** (Junior) / **ES** (Espoir) / **SE** (Senior) / **MA** (Master) = Athlé Santé = **(60 €)**

Aucune compétition n'est accessible aux licenciés Athlé Santé.

En cas de difficulté pour choisir le type de licences, n'hésitez pas à contacter les dirigeants ou entraîneurs.

TARIF DEGRESSIF POUR LES FAMILLES

Une licence = Tarif Plein

Deux licences = Tarif Plein (pour la plus chère) – 5 € Euros (pour la deuxième)

Trois licences et plus = Tarif Plein (pour la plus chère) – 5 € Euros (pour la deuxième)

Et – 5 € à chaque suivante.

RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE

- La fiche de ré-adhésion dûment remplie chaque année.
- Validation du **questionnaire de santé** demandé par messagerie venant de la FFA ou **certificat médical** de moins de 6 mois au dépôt du dossier.
- **Un chèque du montant correspondant à la (les) licence(s) ou 3 chèques, signés et datés du jour du dépôt du dossier.** A noter que les chèques seront prélevés à partir de septembre. Vous pouvez également régler avec des **Coupons Sports ANCV** ou avec **le Pass Sport**.
 - **Pour les bénéficiaires du Pass Sport (famille recevant l'allocation de rentrée scolaire) : dans le cas où vous n'avez pas encore reçu le Pass Sport, merci de fournir un chèque de 50€ et un second chèque représentant le reste à payer. Le chèque de 50€ vous sera restitué en échange du Pass Sport.**
- **Votre numéro de licence de la dernière saison, le type de licence ainsi que la taille du T-shirt ou débardeur doivent être indiqués sur la fiche de ré-Adhésion.** A noter que les Poussins de la dernière saison qui passent dans la catégorie Benjamins au 1^{er} novembre 2021, sont priés de ramener leur T-shirt pour un échange avec le débardeur du club obligatoire en compétitions à partir de cette catégorie.
- **ATTENTION :** Aux athlètes déjà licenciés dans un autre club, vous devez signaler à l'inscription si vous avez eu cette licence la saison 2020/2021 car il faudra faire une demande de mutation entre le 1^{er} Septembre 2021 et le 31 Décembre 2021.

CREATION OU NOUVELLE LICENCE

- La fiche d'adhésion dûment remplie.
- **Certificat médical** (pour les majeurs) de moins de 6 mois au dépôt du dossier ou **questionnaire de santé** (pour les mineurs).
- **Un chèque du montant correspondant à la (les) licence(s) ou 3 chèques, signés et datés du jour du dépôt du dossier.** A noter que les chèques seront prélevés à partir de septembre. Vous pouvez également régler avec des **Coupons Sports ANCV** ou avec **le Pass Sport**.
 - **Pour les bénéficiaires du Pass Sport (famille recevant l'allocation de rentrée scolaire) : dans le cas où vous n'avez pas encore reçu le Pass Sport, merci de fournir un chèque de 50€ et un second chèque représentant le reste à payer. Le chèque de 50€ vous sera restitué en échange du Pass Sport.**

- **Votre type de licence ainsi que la taille du T-shirt ou débardeur doivent être indiqués sur la fiche d'adhésion.**
- **ATTENTION** : Aux athlètes déjà licenciés dans un autre club, vous devez signaler à l'inscription si vous avez eu cette licence la saison 2020/2021 car il faudra faire une **demande de Mutation entre le 1^{er} Septembre 2021 et le 31 Décembre 2021.**

DEPLACEMENTS

Pour les déplacements animations ou compétitions, le club possède un minibus de 9 places (y compris le chauffeur), c'est pourquoi nous vous demandons, dans la mesure du possible, d'accompagner les EA/PO/BE/MI/CA/JU sur les lieux concernés ou de vous faire connaître pour des covoiturages éventuels.

Concernant ces animations ou compétitions, nous vous envoyons des convocations par sms et/ou par email, alors nous vous demandons de répondre avant la date mentionnée, sinon nous ne pourrions pas engager les athlètes qui n'auront pas répondu.

Certificats médicaux et questionnaire de santé :

Tous les **certificats médicaux, pour les majeurs**, doivent comporter **obligatoirement la mention « Absence de contre-indication à la pratique du sport, ou de l'athlétisme en compétition »**. Sinon la saisie de la Licence est impossible. La présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication peut n'être exigée que tous les trois ans. Pour cela, le licencié doit attester avoir répondu « non » à l'ensemble des questions du **questionnaire de santé** prévu à l'article D.231-1-4 du Code du Sport. Le licencié atteste avoir rempli le questionnaire de santé soit en le remplissant en ligne, sur son espace personnel, soit en présentant au club une version papier du questionnaire de santé.

Pour les mineurs, le certificat médical n'est plus demandé obligatoirement. Il vous faut remplir pour votre enfant le **questionnaire de santé**, disponible sur notre site, et le joindre à votre dossier d'inscription. Si demandé à l'issue du questionnaire, merci de fournir de fournir un certificat médical.

CONTACTS

De même que **l'adresse courriel, personnelle, fiable doit être obligatoire et lisible (en Majuscule)** afin de recevoir votre licence de la part de la FFA de e.licence@athle.fr, et vous devez l'imprimer, si vous ne pouvez pas, vous devez le signaler afin que la secrétaire la fasse envoyer sur la messagerie du Club, l'imprimer pour vous et vous la remettre en mains propres.

MAILLOTS DE CLUB

Les T-shirts et Débardeurs du club sont prêtés pour toute la durée de la licence des athlètes. Ils seront distribués à l'occasion de la première compétition de l'année.

Les T-shirts et Débardeurs du Club peuvent être échangés, s'ils ne vont plus, à condition qu'ils soient en bon état. Ils seront à restituer dans le cas du non-renouvellement de la licence.

INFORMATIONS

(À lire attentivement)

La Licence de la saison 2020/2021 n'est plus valable à partir du 1^{er} Septembre 2021.

Le renouvellement de la Licence est donc OBLIGATOIRE pour que le Licencié et le Club soient couverts en termes d'assurance et ce, tout à la fois pour les Activités d'Entraînement et les Compétitions.

Il est précisé qu'un club s'expose à une mise en cause de responsabilité s'il laisse participer des athlètes, dont la licence n'aura pas été renouvelée, à des séances d'entraînement, des compétitions ou des stages qu'il organise.

En conséquence : l'accès à la piste et aux installations ne vous seront pas possibles tant que votre dossier complet ne sera pas déposé au secrétariat du club, le plus tôt possible, aux horaires indiqués sur le site du club. Rendez-vous donc au Bungalow du Club en bord de piste.

Chaque personne peut bénéficier de trois essais « gratuits » à condition de fournir un certificat médical ou le questionnaire de santé pour accéder au premier.

A l'issue de ce troisième essai et si vous souhaitez vous licencier, vous devrez nous fournir le dossier complet pour saisir la première Licence.

TYPES DE LICENCES ET PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS :

Types de Licences

Catégories

Types de Manifestations

Types de licences	Catégories	Types de manifestations
Athlé Compétition	BE U14 à MA	Tous types de compétitions
Athlé Découverte	Baby-Athlé U7 Eveil Athlétique U10 Poussins U12	Aucune compétition, uniquement des épreuves d'animation Pratique compétitive par équipes uniquement au format Kid'Athlé et Kid'Cross Pratiques compétitives individuelles et par équipes évolutives au cours de la saison
Athlé Running	Cadets U18 à MA	Toutes compétition running hors championnats et épreuves d'animations sur piste
Athlé Santé	Cadets U18 à MA	Animations possibles, aucune compétition.
Athlé Encadrement	Minimes U16 à MA	Aucune compétition, ni animation

La Secrétaire du Club "Claudine MONCOMBLE"

N'HESITEZ PAS A VISITER NOTRE SITE

<https://www.fclaon-athle.com/>

SUIVEZ-NOUS EGALEMENT SUR FACEBOOK

N'HESITEZ PAS, NON PLUS, A NOUS ENVOYER :

PHOTOS, VIDEOS, RESULTATS, TOUTES

COMPETITIONS où PARTICIPERONT LES ATHLETES

DU CLUB, TOUTES LES INFORMATIONS SERONT PRISES

EN COMPTE PAR LE WEBMASTER,

QUI SE CHARGERONT DE FAIRE

VIVRE LE SITE DU CLUB